

## Consultation d'Experts sur l'Opérationnalisation de la Commission de la Mer des Caraïbes

### *Créer une interface science-politique pour la gouvernance des océans dans la Grande Caraïbe*

Association des Etats de la Caraïbe – Commission de la Mer des Caraïbes

Université des Indes Occidentales, Campus de Cave Hill, Barbade, 7-9 juillet 2010

## Résumé de la consultation et messages à l'intention des responsables politiques en matière de ressources marines dans la Caraïbe et des autres parties prenantes

### Qu'est-ce que la Commission de la Mer des Caraïbes (CMC)?

L'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) et ses partenaires poursuivent l'Initiative sur la Mer des Caraïbes depuis 1998 à travers la Résolution (63-214) de l'AGNU « Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir » auprès de l'Assemblée Générale de l'ONU. Dans le cadre de cette initiative, la CMC a été créée en 2008 afin de promouvoir et de surveiller l'utilisation durable de la Mer des Caraïbes.

### Quel est le but de la CMC?

La CMC aurait les caractéristiques suivantes :

- Elle ferait le meilleur usage de la large gamme d'informations et d'expertise dans la région en créant un réseau efficace ;
- Elle faciliterait un flux bidirectionnel de communications et d'informations : montant, des sources d'information vers les responsables politiques à travers un mécanisme consultatif et descendant, pour la rétroaction et les questions ;
- Ses processus seraient réguliers et transparents.



### Pourquoi tenir la Consultation régionale en ce moment?

Depuis la création de la CMC, l'AEC et la CMC s'efforcent de développer des structures et arrangements appropriés pour son travail.

La consultation d'experts sur l'« Opérationnalisation de la Commission de la Mer des Caraïbes – Construire une interface science-politique pour la gouvernance des océans dans la Grande Caraïbe » a eu lieu afin de faire avancer le processus de création de la CMC et ses fonctions.

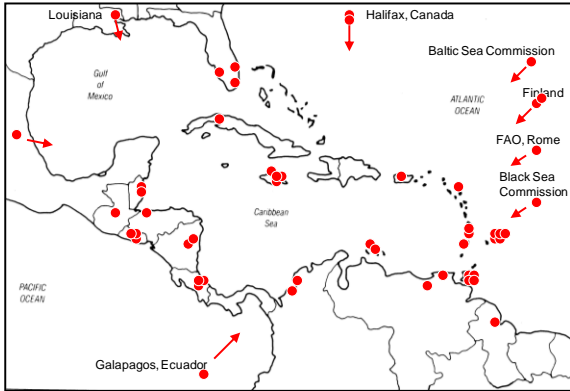
### Quels étaient les objectifs de la Consultation?

Les objectifs de la consultation d'experts étaient comme suit :

- Partager des informations sur les plans et l'état de l'« Opérationnalisation de la Commission de la Mer des Caraïbes » avec les partenaires clés ;
- Obtenir leur rétroaction quant à la viabilité des propositions et des idées en vue d'améliorer le plan ;
- Créer un consensus sur la manière dont les partenaires peuvent travailler ensemble pour réaliser l'objectif global de gouvernance des océans dans la région de la Grande Caraïbe.

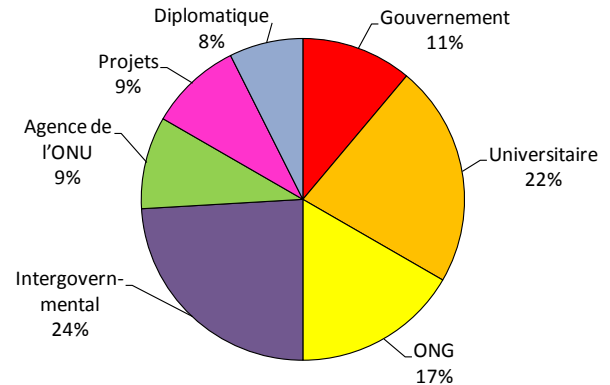
La Consultation a été financée par le Ministère des Affaires étrangères du Gouvernement de la Finlande

## Provenance des participants...



## Qui étaient les participants...

Il y avait 54 participants



## Interventions d'ouverture...



Hon Christopher Sinckler  
Ministre (a.i.) des Affaires  
étrangères et du Commerce  
extérieur de la Barbade



Prof Eudine Barriteau  
Directrice adjointe, UIO,  
Campus de Cave Hill



S.E.M. Mikko Pyhala,  
Ambassadeur de Finlande  
auprès de la CARICOM et  
l'OECD



Dr Angela Cropper  
Directrice Exécutive du  
PNUE, Nairobi, Kenya  
(par vidéo)



Ambassadeur Luis Fernando  
Andrade Falla, Secrétaire  
Général de l'AEC

## Que dit la Résolution de l'ONU «Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir» ?

L'AGNU « constate que la mer des Caraïbes renferme une diversité biologique exceptionnelle et des écosystèmes extrêmement fragiles, ce qui exige des partenaires de développement régionaux et internationaux concernés qu'ils conçoivent et mettent en œuvre conjointement des initiatives régionales

visant à promouvoir la protection et la gestion durables de ses ressources côtières et marines, parmi lesquelles l'idée de faire de la mer des Caraïbes une zone spéciale dans le contexte du développement durable, ... »

## Quelle est la structure de la Commission de la Mer des Caraïbes ?

La Commission de la Mer des Caraïbes comprend :

- Un Bureau (une présidence, deux vice-présidences et un Secrétariat) ;
- Une Sous-commission juridique
- Une Sous-commission scientifique et technique;
- Une Sous-commission de Gouvernance, Information publique et Proximité;
- Un Comité budgétaire.

Les Sous-commissions soutiennent le mandat de la CMC en:

- Eclaircissant les informations dont a besoin la CMC pour exécuter son mandat de donner des conseils au Conseil de l'AEC ;

- Identifiant les individus, organisations ou projets susceptibles de fournir l'expertise et les informations requises ;
- Coordonnant l'acquisition, l'analyse et la synthèse des informations requises ;
- Formulant ou surveillant la formulation d'avant-projets de documents consultatifs pour la CMC ;
- Obtenant et fournissant les éclaircissements sollicités par la CMC sur tout avant-projet de document consultatif soumis en temps opportun.

## La consultation...

La consultation a été organisée pour aborder trois thèmes clés pour la CMC :

1. Architecture régionale de gouvernance des océans et rôle de la CMC
2. Interface science-politique de la CMC
3. Système d'information pour soutenir l'interface.

Pour servir de base à la discussion sur la manière d'adapter et de développer les plans de la CMC jusqu'à présent, ainsi que ceux des différentes organisations partenaires.

Ensuite, dans les séances de groupe animés, les Groupes de travail ont discuté les trois thèmes de la consultation et ont fourni leurs remarques et recommandations.

## Les trois thèmes...

**L'architecture régionale de gouvernance des océans** concerne l'interrelation entre les mandats et le travail des organisations dans la région de la Grande Caraïbe pour le traitement des questions de gouvernance des océans. Quel est le rôle de la CMC dans cet arrangement régional ?

**L'interface science-politique** est la manière d'utiliser les informations issues des divers partenaires régionaux travaillant dans le domaine des sciences naturelles et humaines, pour offrir aux responsables politiques les meilleurs conseils sous une forme facilement utilisable. Quel est le rôle de la CMC dans cette interface ?

**Le système d'information** concerne les arrangements pour donner accès aux informations et à l'expertise requises pour soutenir l'interface science-politique.

## Discussions des groupes de travail pour obtenir une rétroaction et des recommandations...



Les Groupes de travail ont discuté les trois thèmes en abordant quatre questions :

1. Quels aspects des approches et propositions que vous avez entendues durant la réunion semblent-ils viables et bénéfiques pour accroître l'efficacité de la Commission de la Mer des Caraïbes ?
2. Quels aspects de ces approches et propositions seraient les plus difficiles à mettre en œuvre ?
3. Quels aspects de ces approches et propositions changeriez-vous ou amélioreriez-vous pour accroître l'efficacité de la Commission de la Mer des Caraïbes ?
4. Que vous faudrait-il pour soutenir ce processus global ?

## Conclusions des participants...

- La Mer des Caraïbes est une ressource commune partagée et le rôle de la CMC devrait consister à surveiller et à promouvoir l'utilisation durable de la Mer des Caraïbes dans son intégralité.
- Il existe une expertise et des informations considérables au sein des différents groupes présents mais elles sont rarement utilisées par les décideurs.
- La raison la plus probable est que plusieurs sources ne sont pas connectées aux interfaces science-politique.
- Une interface science-politique régionale s'avère nécessaire.
- La CMC devrait mettre l'accent sur les relations entre la science, l'élaboration de politiques et la cohérence des politiques au niveau régional.
- La structure proposée est viable avec des modifications.
- Ils se sont engagés à travailler ensemble pour construire cette interface.

## Recommandations des participants...

Les idées, recommandations et contraintes des Groupes de travail sont résumées dans les thèmes suivants :

**La CMC peut promouvoir la coopération tant au niveau régional que national** en facilitant la mise en réseau entre les organes officiels existants et en promouvant les mécanismes requis pour créer un consensus au niveau national et régional. La CMC devrait travailler le plus possible en collaboration avec les mécanismes et organisations existants afin d'éviter les chevauchements et la duplication d'efforts. Elle doit définir clairement son propre rôle par rapport à ses partenaires régionaux.

**La contribution et l'engagement au niveau national s'avèrent essentiels à la réussite** car les décisions de la CMC sont mises en œuvre par les pays. Il est nécessaire de disposer de mécanismes pour obtenir l'engagement national à l'égard de la mise en œuvre

**Une planification claire** doit être à la base du développement de la CMC dans tous les domaines afin de produire des définitions claires des rôles et fonctions de la CMC et de ses sous-commissions, ainsi que des rôles et responsabilités des partenaires. Un Plan d'action stratégique comprenant une évaluation régulière des programmes afin d'en identifier les forces, faiblesses et l'efficacité s'avère nécessaire.

**Les arrangements juridiques** sont importants et à la longue un instrument juridiquement exécutoire imposant des conséquences ou sanctions sera nécessaire pour protéger les ressources de la Caraïbe.

**Des ressources financières et humaines dédiées** sont essentielles afin que la CMC puisse réaliser ses objectifs. Ces dernières comprennent aussi bien le financement initial que durable. La CMC a besoin d'un Secrétariat

dédié avec un personnel, un financement et un lieu convenable pour soutenir son travail et celui des Sous-commissions.

**Plusieurs principes clés** de succès sont la transparence des activités et l'accès libre aux informations et le partage d'informations ; l'inclusivité, avec la pleine participation des partenaires nationaux et régionaux à la planification et la prise de décisions ; l'efficacité et l'efficacités, assurées à travers le suivi et évaluation régulier.

**Le système d'information** pour soutenir l'interface science-politique doit être réparti plutôt que dirigé vers un dépôt central. Il devrait fournir un portail régional pour la collecte et l'interprétation de données et d'informations. Il devrait faciliter l'accès équitable aux informations dans les pays participants et par toutes les organisations de la région.

**La communication jouera un rôle-clé dans le succès de la CMC.** Des stratégies d'information et de communication sont requises pour les responsables politiques, les partenaires nationaux et régionaux et le grand public. La communication devrait promouvoir l'accès des responsables politiques à la science et aider les responsables politiques à formuler des questions appropriées pour les scientifiques. L'information publique est un élément clé dans la reconnaissance au niveau régional des avantages de la CMC.

**Le renforcement des compétences** s'avère essentiel à la réussite de la CMC, notamment du système d'information, en raison des compétences divergentes des pays pour fournir et générer des informations.

***En conclusion, il a été convenu que la structure et le fonctionnement proposés de la CMC pourraient fournir une valeur ajoutée considérable aux arrangements actuels de gouvernance des océans dans la région de la Grande Caraïbe.***

Les documents, les présentations et le rapport final de la Consultation d'experts sont disponibles sur [http://www.acs-aec.org/Events/CSea\\_Experts\\_Seminar.htm](http://www.acs-aec.org/Events/CSea_Experts_Seminar.htm)

La Consultation a été organisée par le Centre pour la Gestion des Ressources et les Etudes environnementales (CERMES) Université des Indes occidentales, Campus de Cave Hill, Barbade

Pour plus d'informations, prière de prendre contact avec Robin Mahon [robin.mahon@cavehill.uwi.edu](mailto:robin.mahon@cavehill.uwi.edu)

Ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, Secrétaire général de l'AEC [secgeneral@acs-aec.org](mailto:secgeneral@acs-aec.org)